

■ AGCV-suissetec

Les chauffagistes-ventilistes mobilisent leurs énergies

Genève a fait le choix de s'engager dans la transition énergétique. Afin de relever ce défi et de s'orienter vers un modèle de développement durable, tous doivent tirer à la même corde, acteurs publics et privés du canton. Représentées par leur association, l'**AGCV-suissetec**, les entreprises de chauffage et ventilation ont un rôle clef à jouer dans ce processus. Le virage énergétique ne représente toutefois pas seulement une contrainte: il offre aux PME de notre région de réelles opportunités de développement.



Substituer au chauffage fossile des pompes à chaleur installées sur le toit.

Le 4 décembre 2019, le Conseil d'Etat déclarait l'urgence climatique et annonçait sa décision de renforcer les objectifs cantonaux suivants: réduire de 60% (contre 40% initialement prévus) les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990 et viser la neutralité carbone en 2050. Concrètement, cette volonté implique de diviser par 3,5 la consommation d'énergie par personne dans les trente prochaines années et, dans le même temps, de multiplier par 3 la part du renouvelable - soit une transformation radicale de notre société. Ces objectifs n'ont pas été infléchis par la crise du Covid-19, au contraire. Nous sommes amenés à nous positionner encore davantage dans une optique de relocalisation de certaines activités et de réduction de notre dépendance aux importations, notamment d'énergies fossiles. En outre, la nécessité de relancer notre économie ouvre de nouvelles perspectives pour nous orienter vers la durabilité.

Fédérer les forces

En cohérence avec le concept de la société à 2000 Watts sans nucléaire, un Plan directeur de l'énergie (PDE) est actuelle-

ment en consultation. Ce document a pour vocation de traduire les principes de la politique énergétique cantonale en objectifs chiffrés par grands domaines, ainsi qu'en jalons permettant de les atteindre de façon réaliste (faisabilité technico-économique). Le secteur du bâtiment occupe une place essentielle: il s'agit d'accélérer la rénovation énergétique du parc bâti, en quantité et en qualité, et de réduire la consommation énergétique par m² grâce à des mesures d'optimisation (baisse de l'Indice de dépense de chaleur moyen du parc immobilier genevois). Enfin, une utilisation rationnelle des espaces, ainsi que des comportements adéquats de la part des utilisateurs, sont préconisés.

Pour élaborer le PDE, le Conseil d'Etat a utilisé la même démarche de «co-construction» que celle initiée il y a quelques années avec la plate-forme GÉnergie: atteindre les objectifs cantonaux en matière d'excellence énergétique grâce à des actions communes et un solide réseau de partenaires. C'est ainsi que l'Association genevoise des entreprises de chauffage et ventilation (**AGCV-suissetec**) a été intégrée au processus de concertation, aux côtés de l'Etat (en particulier l'Office cantonal de l'énergie) et de son bras industriel, les Services indus-



Les infrastructures techniques nécessitent des professionnels bien formés.

triels de Genève (SIG). Ce partenariat - qui comprend aussi les milieux immobiliers représentés par l'USPI - a permis d'enrichir le PDE avec les points de vue et l'expérience des professionnels concernés.

Sortie progressive des énergies fossiles

L'un des principaux objectifs du canton est de supprimer le chauffage fossile pour les bâtiments, en substituant aux chaudières à mazout et à gaz d'autres installations, notamment des pompes à chaleur. «Dans certaines rénovations, cette solution peut toutefois s'avérer difficile à mettre en œuvre et une phase de transition est nécessaire, souligne Didier Saxod, président de l'AGCV-suissetec. On optera alors pour un mode bivalent: une chaudière (efficace) complètera les besoins de chauffage non comblés par la pompe à chaleur lorsque la température extérieure est trop basse. Les 30% minimum d'énergies renouvelables demandés par le PDE seront ainsi garantis, sans toutefois recourir excessivement à un appoint électrique. Une autre solution est celle de panneaux photovoltaïques installés en toiture, qui permettent de compenser l'énergie électrique dépensée par la pompe à chaleur».

Le développement des réseaux de chaleur à distance est également une option intéressante; ces infrastructures distribuent de la chaleur dans les zones urbaines du canton. Enfin, le PDE note que toute construction neuve réalisée sur le territoire genevois a l'obligation d'être dotée de systèmes 100% renouvelables.

Le message est clair: les professionnels du bâtiment - architectes, bureaux d'ingénieurs, chauffagistes, installateurs sanitaires, ventilistes, électriciens, etc. - doivent s'engager à privilégier les solutions les plus performantes pour tous les processus utilisant de l'énergie. En 2020, des aides financières sont encore à disposition des propriétaires particuliers, entreprises et collectivités. N'attendez pas pour mener à bien vos projets de transformation!

Les avantages d'une association

L'AGCV-suissetec entretient des relations privilégiées avec les acteurs influents de notre territoire, tels que SIG avec son programme éco21, l'Office cantonal de l'énergie, les milieux immobiliers, etc. Le comité de l'association est consulté pour toute publication, projet de loi ou décision dans les domaines qui le concernent. Les entreprises membres sont mises au courant de l'actualité (normes, directives, notices techniques, etc.) et des innovations. Elles sont conviées à des événements,

séances d'information ou formations continues, ainsi qu'à l'Assemblée générale statutaire.

L'association a aussi une fonction de défense professionnelle et de représentation auprès d'instances publiques, parapubliques, d'institutions sociales et/ou paritaires. En adhérant à l'AGCV, les entreprises bénéficient des prestations de la Fédération genevoise des métiers du Bâtiment (FMB) et de l'association faïtière suissetec.

Un métier en pleine mutation

Le souci de formation est au cœur de l'AGCV-suissetec. «La période de pandémie nous a posé de gros problèmes pour recruter les apprentis, déplore Didier Saxod, président également du centre de formation situé à la Gravière. Impossible de réaliser les tests d'aptitude ou de procéder aux évaluations scolaires traditionnelles. Afin de combler ce vide, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a mis en place une plate-forme regroupant les places d'apprentissage. Les intéressés ont ainsi pu postuler et prendre contact avec les entreprises formatrices. Toutes celles qui ont relevé le défi d'engager des apprentis sont chaleureusement remerciées: grâce à elles, la profession est pérennisée!».

Une dizaine de jeunes vont ainsi commencer leur formation cet automne, ce qui correspond au quota habituel. Cette relève est d'autant plus importante que le métier se complexifie. Les apprentis n'apprennent plus seulement à «peller le charbon»: ils installent de plus en plus souvent des systèmes thermiques fonctionnant à l'aide d'énergies renouvelables, comme les pompes à chaleur, les chaudières à bois ou les panneaux solaires. Afin de suivre l'évolution du métier qui est devenu très pointu et technique, l'apprentissage d'installateur en chauffage vient de passer à quatre ans (plutôt que trois). Le niveau de compétences des apprentis sera ainsi amélioré, condition indispensable pour atteindre les objectifs ambitieux, mais néanmoins incontournables, d'excellence énergétique.

Finalement, l'AGCV-suissetec profite de cet article pour féliciter le meilleur apprenti de l'année: Godefroy Tavernier, apprenti «Installateur en chauffage CFC» chez Mino SA. ■



Véronique Stein

AGCV-suissetec | Association genevoise des entreprises de chauffage et de ventilation
Avenue Eugène-Pittard 24 - Case postale 264 - 1211 Genève 12
Tél. 022 702 03 04 - info@mbg.ch - www.mbg.ch/agcv